



**COMMUNIQUÉ**

Pour diffusion immédiate

**PLATEFORME DE COMPOSTAGE :  
LES MUNICIPALITÉS DE LA MRC D'ABITIBI SE POSITIONNENT**

**AMOS, LE 23 FÉVRIER 2017 – C'est hier, lors de l'assemblée générale des conseillers de comté de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi, que les élus devaient se positionner quant au projet territorial de la plateforme de compostage. Au final, 14 municipalités, dont une conservant le statu quo, sur 17 ont accepté par résolution d'adhérer au projet.**

Suite à l'ajustement des coûts de la plateforme en fonction des derniers ajouts, les municipalités ayant maintenu l'intérêt de se joindre au projet sont Amos, Berry, Champneuf, La Morandière, La Motte, Landrienne, Launay, Preissac, Saint-Dominique-du-Rosaire, Saint-Marc-de-Figuery, Saint-Mathieu-d'Harricana, Sainte-Gertrude-Manneville et Trécesson. Quant à elle, la municipalité de Saint-Félix-de-Dalquier conserve le statu quo le temps de rendre sa décision finale.

*« C'est une autre étape de franchie dans ce projet sur lequel la MRC travaille depuis longtemps. L'année fatidique de 2020 approche plus vite qu'on le pense, alors on se doit d'être prêt aux orientations imposées par le gouvernement. En sachant le nombre de municipalités participantes, on peut maintenant poursuivre le développement du projet. »* exprime Martin Roch, préfet de la MRC d'Abitibi.

Compte tenu du retrait de certaines municipalités, les municipalités adhérentes devront s'asseoir et réviser le projet, notamment au niveau de la quantité de matières récoltées, le nombre de bacs, la dimension de la plateforme, la réévaluation de la subvention et autres, alors que les municipalités qui se sont retirées devront développer un système indépendant, selon les exigences du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

**RAPPEL DES ÉVÉNEMENTS**

Rappelons que le gouvernement du Québec prévoit bannir, d'ici 2020, l'enfouissement des matières organiques partout au Québec.

Le projet de plateforme de compostage territoriale était en discussion depuis plusieurs années. D'ailleurs, en août 2015, une somme de 705 244 \$ a été allouée MDDELCC pour la construction de cette plateforme.

**À PROPOS DE LA MRC D'ABITIBI**

La MRC d'Abitibi est une organisation publique au service de ses 16 municipalités rurales, d'une ville et de 2 territoires non organisés (TNO), regroupant près de 25 000 habitants avec des budgets annuels de près de 10 millions \$ avec plus de 30 employés répartis en 20 secteurs d'activités. Sa mission est de desservir les municipalités de sa MRC, tel que prescrit par la Loi sur l'organisation territoriale municipale, au mieux des ressources humaines et matérielles à sa disposition dans un but de promotion et d'amélioration des conditions de vie générales de sa population tant d'un point de vue social, culturel, qu'environnemental.

– 30 –

**Source :** Jenny-Lee Falardeau  
Agente de communications  
MRC d'Abitibi  
819 732-5356, poste 210  
[jennylee.falardeau@mrcabitibi.qc.ca](mailto:jennylee.falardeau@mrcabitibi.qc.ca)